CER C'EST RÉUSSIR

550 ÉCOLES DE CONDUITE

WWW.CER.ASSO.FR

PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

Tel : 01.30.50.50.25

Mail :

cerelancourt@orange.fr

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION

CER Elancourt

DATE(S) : *nous consulter*

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis A1 autorise à conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm3, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette

PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISER LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaitre et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipent du motard	Connaitre et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaitre la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifique à la conduite des deux-roues)	Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaitre les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaitre mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaitre les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS ; aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maitriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefour à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maitriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	

CER C'EST RÉUSSIR

PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 16 ans au moment du passage de l'ETG
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- avoir été soumis à un examen médical préalable devant la commission départementale, lorsque cet examen est prévu par la réglementation (dans le cas de certains handicaps, pour les candidats ayant été exemptés ou réformés du service national, ...).

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A1

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.et de la mention Deux Roues.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

CER
C'EST RÉUSSIR